



Recherche de financements pour les projets soutenus par le Département

Département de la Vienne

Direction de l'Appui aux
Territoires et aux Communes
Béatrice MOUSSION
05 49 55 67 55
bmoussion@departement86.fr

Partenaires

- Europe
- Etat
- Région Nouvelle-Aquitaine

Définition et enjeux publics

Dans un contexte financier contraint et la raréfaction des ressources, les collectivités voient leurs marges de manœuvre se réduire. Pour s'affranchir de ces difficultés, elles doivent agir sur l'optimisation et l'anticipation financière de leurs projets en recherchant l'ensemble des possibilités de financements dont elles peuvent bénéficier.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

Projets d'investissement des collectivités

L'accompagnement proposé

- Conseil et expertise en amont sur le projet global
- Rencontre en mairie et visite sur site
- Prospective budgétaire
- Appui à la recherche de co-financements
- Constitution de dossiers de demande de subvention
- Information sur les procédures d'instruction de dossiers
- Plans de financement des projets

Les niveaux d'intervention possibles

Conseil

- Contact téléphonique, rendez-vous ou courriel : écoute du projet du maître d'ouvrage
- Rappel sur les dispositifs d'interventions du Département et ciblage du projet, modalités d'octroi des aides départementales
- Rappel sur les règles de financements publics des projets d'investissement,
- Information sur les différentes possibilités de subventions et leurs critères d'éligibilité
- Information sur les procédures d'instruction de dossiers

Accompagnement

- Analyse globale du projet
- Estimation du bilan de l'opération (dépenses/recettes) incluant les coûts de fonctionnement
- Appui à la recherche de co-financements et subventions mobilisables
- Aide au choix du mode de financement
- Appui aux montages de plans de financement
- Montage des dossiers de demande de subvention

Le guide de référence

- Règlement départemental ACTIV